



COMMUNIQUE DE PRESSE

D&O est le premier groupe de protection sociale à recevoir le Label Diversité

Paris, le 20 avril 2010

Eric BESSON, Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, a remis officiellement, ce mardi 20 avril, le Label Diversité à D&O, représenté par son Président Patrick VILLESSOT. Areva, Disney, Randstad figurent parmi les huit entreprises distinguées aujourd'hui.

Le Label Diversité a été initié par l'ANDRH (1) et l'Afnor (2) et créé par décret le 17 décembre 2008. Il témoigne de l'engagement d'une entreprise en matière de prévention des discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité dans le cadre de la gestion des ressources humaines. D&O est le premier groupe de protection sociale à répondre aux exigences du Label Diversité.

La décision d'accorder le Label Diversité s'appuie sur un audit *in situ* de l'Afnor. D&O a répondu point par point aux exigences du cahier des charges du Label Diversité. Les membres de la commission se sont appuyés sur le rapport d'audit lors de l'examen final. Cette commission comprend cinq membres désignés par l'Etat, cinq membres représentant les entreprises, cinq membres issus des syndicats de salariés et cinq membres de l'ANDRH.

D&O s'est engagé dans cette démarche de labellisation parce que les thématiques de la Diversité recouvrent des principes et des valeurs fondamentales : humanisme, égalité des droits, solidarité, respect et tolérance. Or, ces principes et valeurs sont au cœur des métiers de D&O : la protection sociale complémentaire, l'action sociale et les services à la personne. Le Groupe a donc logiquement choisi d'être exemplaire en s'engageant dans une démarche interne de Diversité. D&O a fait de cet objectif un projet d'entreprise.



La création d'une Mission Handicap et Diversité, au sein de la Direction des Ressources Humaines, a été l'une des premières pierres à l'édifice bâti pour emporter l'adhésion des collaborateurs de D&O. Au-delà des obligations légales, s'engager à promouvoir la Diversité au sein de l'entreprise, c'est aussi saisir l'opportunité de s'adapter à son temps et à son environnement, en se montrant proactifs en matière de non-discrimination et d'égalité des chances.

Briguer le Label Diversité constitue une formidable opportunité de mobiliser les équipes autour de ce projet d'entreprise. Répondre au cahier des charges précis de l'Afnor permet d'adopter une démarche structurée et structurante : dresser un état des lieux chiffré de la Diversité dans l'entreprise a mis en lumière ses points forts et ses faiblesses afin de bâtir un plan d'actions. Celles-ci sont multiples. Elles concernent, par exemple, l'information et la sensibilisation des collaborateurs, via le magazine interne, des flashes d'information, un lien intranet, une campagne d'affichage, une représentation théâtrale sur le thème du handicap et une animation interactive (quiz) sur celui de la Diversité. Une formation ad hoc a aussi été proposée aux responsables, les processus RH ont été révisés et les critères de recrutement élargis, un accord seniors a été signé, ainsi qu'une convention avec l'Agefiph (3)... La démarche entreprise par D&O, exigeante et durable, devra être source de créativité et de performance des équipes.

- (1) Association nationale des directeurs des ressources humaines
- (2) Institution française en charge de la normalisation (affiliée à l'ISO, son équivalent international)
- (3) Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées

A propos de D&O. C'est un groupe paritaire de protection sociale complémentaire multi-professionnel – il couvre en retraite, santé, prévoyance, services à la personne, les salariés du transport et une grande partie de ceux des secteurs de la banque, de la pharmacie, de l'expertise comptable et des bureaux d'études techniques, entre autres. Il emploie 1 000 collaborateurs, compte 155 000 entreprises adhérentes, couvre 1 100 000 salariés cotisants et 530 000 retraités et encaisse 2,6 milliards de cotisations. D&O est certifié ISO 9001 pour l'ensemble de ses métiers et de ses sites.

Contact : Sandrine Lemoine
Responsable communication
Groupe D&O
Tél. : 01 80 60 54 38 Portable : 06 32 23 46 10
E-mail : sandrine.lemoine@groupe-do.fr